

Saint-Maurice

INFO

{AVRIL 2017}

www.ville-saint-maurice.com • <http://www.facebook.com/VilledeSaintMaurice> • <https://fr.pinterest.com/SaintMaurice94>



NON
À LA SUPPRESSION
DE NOTRE COMMISSARIAT
DE POLICE !

SOMMAIRE

◇ SÉJOURS ÉTÉ 2017



P.11

◇ DOSSIER



P.8-9-10

◇ À LA UNE



P.7

Édito / 3

Retour en images / 4-5

À la Une / 6-7

Dossier / 8-9-10

À la Une / 11

Animations Jeunes / 12

Patrimoine / 13

Paroles d'élus / 14

Infos pratiques / 15

VOS RENDEZ-VOUS

TOURNOI DE BASKET LIONS CUP

Du 15 au 17 avril

Charenton

OUVRONS LES GUILLEMETS LES INDIENS DANS LE WESTERN

21 avril

20h30 - Médiathèque Delacroix

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

23 avril et 7 mai

De 8h à 20h

Saint-Maurice **INFO** :

Magazine édité par la **direction de la communication de la ville de Saint-Maurice**.

55 rue du Maréchal Leclerc - Saint-Maurice

Tél. : 01 45 18 82 10 - www.ville-saint-maurice.com

Rédaction/Coordination : Service de la communication - Lyna El Honsali - Cécile Gailhac.

Maquette : www.pariiri.com • Jérôme Corgier.

Photographes : Fotolia - Service Communication - G. Ledig

Impression : Imprimerie RAS sur papier PEFC.

Dépôt légal : À parution. Nombre d'exemplaires : 8600.





Décidément ce gouvernement ne recule devant rien. Alors que l'insécurité n'a jamais été aussi préoccupante, alors que la menace terroriste pèse de tout son poids sur nos banlieues, c'est le moment que choisit l'État pour proposer de supprimer des commissariats de police, dont le nôtre à Charenton !

Comme d'habitude, on évoque de nombreuses bonnes raisons : la rationalisation et l'efficacité du service, une meilleure répartition des policiers sur le territoire...

Déjà, au fil des années, nous avons vu les effectifs de notre commissariat fondre comme neige au soleil. Ils étaient près de 110 policiers il y a 6 ans, ils ne sont plus que 75...

Si ce projet funeste venait à exécution, c'est la sécurité de chacun qui serait menacée. Imagine-t-on le temps qui sera nécessaire pour venir de Vitry ou de Créteil en cas d'agression ou d'accident ? Alors qu'au cours de la campagne présidentielle qui se déroule sous nos yeux tous les candidats ou presque promettent le renforcement des effectifs de police, ce projet gouvernemental vient totalement contredire l'attente des Français. Il est absurde et nous le combattons avec la plus extrême vigueur.

Il faut bien comprendre aussi que l'État a une idée derrière la tête : faire payer de plus en plus les dépenses de sécurité par les collectivités locales, alors que la sécurité et la police sont des compétences régaliennes qui appartiennent à l'État.

Bien sûr le formidable travail de nos polices municipales vient appuyer les missions de la police nationale. Mais en aucun cas nous ne pourrions supporter des tâches pour lesquelles nos propres personnels ne sont pas formés. Imagine-t-on de surcroît le montant des dépenses auxquelles les villes devraient faire face ? Il faudrait en effet 3 fois nos effectifs pour bénéficier d'un service équivalent à celui que dispense la police nationale.

Avec tous les maires de ce département mais aussi dans nos assemblées parlementaires, nous allons donc nous battre pour que ce projet funeste ne voit pas le jour et que l'État, qui nous a assommés d'impôts, assume ses responsabilités comme il en a l'obligation et le devoir. Vous pouvez compter sur ma détermination personnelle et celle de tous mes collègues pour nous battre contre cette initiative invraisemblable de l'État, véritable atteinte potentielle à notre sécurité quotidienne.

Très Cordialement

Christian CAMBON

Sénateur-Maire de Saint-Maurice

Bienvenue à Saint-Maurice!

Une visite de la ville est proposée régulièrement aux personnes nouvellement installées à Saint-Maurice. L'occasion pour elles de parcourir, en compagnie de l'équipe municipale, les différents quartiers et d'en savoir plus sur les sites emblématiques grâce à l'intervention du responsable des Archives. Cette matinée de découverte s'est terminée par une réception amicale dans les Salons l'Hôtel de Ville.



Bonne copie pour **la première dictée !**

La dictée organisée par le Rotary Club et l'Association Générale des Familles a remporté un vif succès avec plus de 100 participants répartis en 3 catégories : moins de 10 ans, 10/18 ans et adultes. Remercions tout particulièrement Gérard Collard, le célèbre chroniqueur et libraire de la Griffes Noire, pour sa gentillesse et sa disponibilité. Merci aussi aux mamies qui ont confectionné des gâteaux pour le goûter et toutes nos félicitations aux gagnants !



Chasse **aux œufs**

Les chasses aux œufs du Comité des fêtes, square du Val d'Osne et square Belmondo, ont ravi les enfants en ce beau dimanche de printemps. Un concours de dessin était également proposé.



34^e SALON DES ARTS : UN VERNISSAGE ÉMOUVANT

Samedi 11 mars, Christian Cambon inaugurait le 34^e Salon des Arts de Saint-Maurice avec Jacqueline Moralès, commissaire général de l'exposition depuis 8 ans, qui a annoncé avec beaucoup d'émotion partir vivre dans le Sud-Ouest. 136 œuvres ont été exposées cette année sans compter celles des deux invités d'honneur, le peintre Yong Man Kwon et le sculpteur Alexandre Mijatovic. Notons également la participation des élèves du CFA de l'automobile.

Artistes récompensés : L. Ladron de Guevara (Prix du public 2016), C. Brousset (Prix du thème), M. Thiessard (Grand prix de peinture), B. Lacoste (Grand prix de sculpture) et P. Dauphin (Prix de la Ville).



Le Docteur Gabison **reçoit** la Légion d'honneur

Le Docteur Gabison, dermatologue à Saint-Maurice, a été fait Chevalier de la Légion d'honneur par Christian Cambon. Son parcours force l'admiration. Contrainte de fuir la Tunisie, elle arrive en France à l'âge de 8 ans et obtient son bac scientifique à 17 ans. Elle réussit de brillantes études de médecine, sera transporteur du SAMU puis se spécialisera en dermatologie. Elle installe son cabinet à Saint-Maurice en 1986 tout en continuant de consulter dans de grands hôpitaux où elle se consacre aux maladies rares et aux lymphomes.



DE BEAUX SPECTACLES **POUR LES ENFANTS**

En mars, la Ville a offert plusieurs spectacles aux enfants des écoles maternelles et primaires. De quoi satisfaire tous les goûts et tous les âges avec Boucle d'or, En arrière toute, Le petit monde de Lola pouce, le Cabaret Loufoque et Bonhomme Rouge Bonhomme vert !



Un défilé costumé **sous le soleil**

Dimanche 12 mars, l'association de parents d'élèves FCPE a organisé un carnaval avec défilé, de l'école Delacroix jusqu'au marché où des ateliers créatifs et de maquillage attendaient les enfants. Une belle matinée pour les petits !

Le Plan Local d'Urbanisme approuvé

À l'issue d'un long processus de concertation et d'élaboration, le Conseil de Territoire Paris Est Marne & Bois (PEMB) a approuvé le 20 mars dernier le Plan Local d'Urbanisme de Saint-Maurice. Ce document stratégique détermine désormais les orientations générales de notre commune en matière d'aménagement, d'équipement et d'urbanisme pour les années à venir. Petit rappel de la procédure.



Fin 2014, Saint-Maurice a décidé la mise en révision de son Plan d'Occupation des Sols valant élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Après avoir établi un diagnostic de l'ensemble de la commune, la Ville a travaillé à l'élaboration du **Projet d'Aménagement et de Développement Durable**. Trois grands axes ont été définis :

- **Une identité préservée** en protégeant les espaces boisés et les bords de Marne, en mettant en valeur les paysages et en préservant le patrimoine historique et culturel ;
- **Une ville pour tous** en satisfaisant les besoins des populations en logements, en renforçant les secteurs de centralité, en poursuivant le dynamisme économique et en confortant l'offre en équipements ;
- **Un renouvellement maîtrisé et durable** en organisant les déplacements dans la ville en fonction des usages, en préservant les caractéristiques des quartiers et leurs identités et en protégeant la population contre les risques et nuisances.

Les Mauritiens ont été invités à s'exprimer sur l'avenir de leur territoire à travers une réunion publique, un registre de concertation en version papier, numérique et par courrier.

Ces axes ont été traduits dans les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), le zonage et le règlement.

Les OAP :

- Une OAP *trame verte et bleue* qui précise comment valoriser la présence de l'eau, renforcer la présence du végétal et proposer des espèces cibles.
- Une OAP *Hôpitaux de Saint-Maurice* qui permet le maintien des espaces verts et la qualité du patrimoine tout en permettant l'évolution des équipements de santé.

Le zonage :

- **La zone UA** (UAa, UAb, UAi) correspond aux secteurs centraux à vocation mixte de la commune. Il s'agit des quartiers les plus animés de la ville, c'est-à-dire accueillant une densité de population et de flux, et une mixité de fonctions (habitat, commerces et équipements).

- **La zone UBi** correspond à une zone mixte (logements, équipements) peu dense et concernée par un aléa fort à très fort d'inondation.
- **La zone UC** correspond à l'opération d'habitat collectif spécifique de Panoramis.
- **La Zone UD** correspond au secteur dit des « villas », en bordure du bois de Vincennes.
- **La zone UE** correspond au secteur d'habitat pavillonnaire de la villa Vacassy, en bordure de la rue Maurice Gredat.
- **La zone UH** correspond aux hôpitaux de Saint-Maurice.
- **La zone UI** correspond au secteur en bordure de la rue du Maréchal Leclerc et le quartier de la Villa Antony, tous deux classés en zone d'aléa fort à très fort au Plan de Prévention du Risque d'Inondation de la Marne et de la Seine.
- **La zone N**, naturelle et forestière, vise à protéger les espaces naturels de la commune, la Marne, le bras de Gravelle et le canal de Saint-Maur.

Le règlement s'articule autour de trois thèmes : usage du sol et destination des constructions, hauteurs, caractéristiques architecturale, urbaine et écologique et équipement des terrains.

Fin 2015, le projet a été arrêté et adressé pour avis aux personnes publiques associées (État, Région, Département, Communes limitrophes...). Il a été soumis à enquête publique en avril et mai 2016 puis à enquête publique complémentaire en janvier 2017 afin de recueillir l'avis des Mauritiens. Le commissaire enquêteur a remis son rapport et a émis un avis favorable au projet (disponible en consultation en mairie).

Avec l'approbation de son PLU, la Ville de Saint-Maurice répond à la nécessité de se doter d'un document d'urbanisme permettant de répondre aux enjeux d'aménagement et de développement durable, et garantissant la préservation de son patrimoine historique et culturel, de son identité et de son cadre de vie privilégié, dans un contexte en perpétuel évolution. Grâce à ce document notre commune restera une ville où il fait bon vivre.

Les élus se mobilisent contre la disparition du Commissariat de Charenton

Suite à l'annonce du projet de réforme des circonscriptions de police du Val-de-Marne, les Conseils municipaux de Saint-Maurice et de Charenton ont voté à l'unanimité un vœu afin de montrer leur attachement à ce service de proximité et leur volonté de le conserver.



commissariat, les effectifs de Police nationale réellement disponibles ne permettant plus aux policiers nationaux d'assurer une présence permanente sur le terrain.

Cette situation a contraint nos municipalités à renforcer leurs réseaux de vidéoprotection et leurs propres équipes de Police municipale notamment en les armant. Cependant, celles-ci n'ont pas vocation à remplacer la Police nationale dans toutes ses missions.

Jusqu'à présent les craintes reposaient sur le fait que le poste de police de Charenton, à force de ne pas obtenir les agents nécessaires à son bon fonctionnement, soit transformé en une simple antenne de police avec des horaires administratifs réduits et un nombre de fonctionnaires limités. **Or, les maires du Val-de-Marne ont appris fin mars qu'un projet de réforme des circonscriptions de police dans le département est en cours d'étude par les services de la police nationale au prétexte de mieux mutualiser les moyens humains et matériels.**

Les 18 circonscriptions qui existent actuellement pourraient donc être réduites au nombre de 9 et avoir pour conséquence la disparition du Commissariat de Charenton-Saint Maurice. Cela se traduirait par la suppression d'un service public de sécurité important pour les habitants, ce que Christian Cambon et Hervé Gicquel se refusent d'accepter.

Par ce vœu, Saint-Maurice rappelle son attachement à son service de sécurité de proximité efficient par la police nationale, affirme la nécessité de maintenir son commissariat et demande la nomination rapide d'un nouveau commandant. Elle demande également à l'État de renforcer les effectifs de notre circonscription de sécurité publique et de prendre en compte l'existence sur le territoire de la commune, de l'un des plus importants hôpitaux psychiatriques de l'Île-de-France, qui accueille, entre autres, pour le compte du Val-de-Marne et de 6 arrondissements de Paris, de nombreux patients dangereux placés sous contrainte par décision préfectorale.

Depuis plusieurs mois, les Maires de Saint-Maurice et de Charenton-le-Pont interviennent auprès du Préfet du Val-de-Marne et du Ministre de l'Intérieur pour demander le renforcement des moyens affectés à notre

Élection présidentielle : les dimanches 23 avril et 7 mai



Voici quelques informations et rappels pour pouvoir accomplir son devoir de citoyen.

Le jour J

À Saint-Maurice, 9 bureaux de vote seront répartis dans toute la ville et ouvriront de 8h à 20h. Votre bureau de vote est inscrit sur votre carte d'électeur. Cette dernière est à présenter le jour du scrutin. Si elle n'est plus en votre possession, vous pouvez néanmoins voter en présentant uniquement une pièce d'identité.

Comment voter par procuration ?

Si vous ne pouvez pas vous rendre dans votre bureau de vote le jour de l'élection, vous pouvez demander à un électeur de votre choix de la même commune que vous, de voter pour vous. La procuration doit être établie au commissariat ou au tribunal d'instance de votre lieu de résidence ou de votre lieu de travail. Vous pouvez gagner du temps en remplissant directement sur votre ordinateur le formulaire disponible sur www.interieur.gouv.fr/Elections/Comment-voter, puis l'imprimer et

l'apporter au commissariat de police ou au tribunal d'instance pour le valider. Les démarches doivent être effectuées le plus tôt possible pour tenir compte des délais d'acheminement de La Poste.

Commissariat de police de Charenton :
26 rue de Conflans à Charenton

Tribunal d'instance de Charenton :
48 rue de Paris à Charenton

Renseignements complémentaires

Vous pouvez contacter le service des élections au 01 45 18 82 24.
Attention, le 2^e bureau est transféré à l'espace sportif «Le Verseau» (30 bis rue du Maréchal Leclerc).

Cette année encore un budget 2017 sans augmentation des impôts locaux

C'est dans un contexte contraint de baisse des dotations de l'État, pour la 4^e année consécutive, que les membres du Conseil municipal ont voté le budget primitif de la Ville pour 2017. Malgré ce climat défavorable, la municipalité, grâce à sa gestion saine, peut continuer à investir raisonnablement et proposer un service de qualité aux Mauritiens sans augmenter les taux d'imposition.



Présentation du budget 2017

Après un budget 2016 atypique, comprenant à la fois le retour de certaines compétences de l'ex Communauté de Communes Charenton - Saint Maurice et la contribution au financement de l'Etablissement Public Territorial Paris Est Marne et Bois (PEMB) à travers le Fonds de Compensation des Charges Territoriales (FCCT), le budget 2017 est un budget de consolidation dans un paysage institutionnel qui se stabilise.

Les principaux investissements 2017

Des travaux de voirie pour 1,6 M€ :

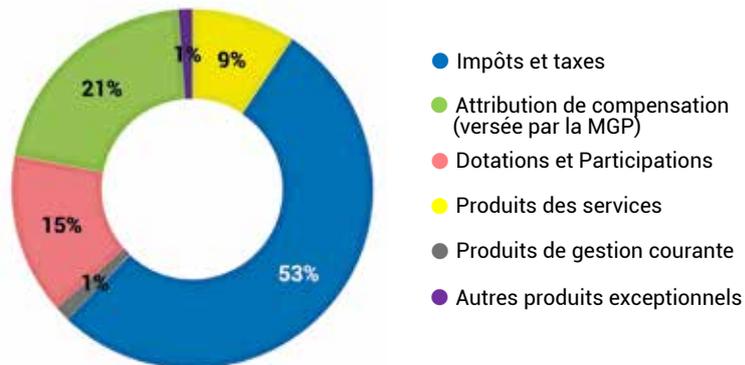
- l'étude préalable pour la réfection du tronçon de la rue du Maréchal Leclerc (Jean Jaurès / rue du Pont) : 60 000 €
- la réfection de l'enrobé de la rue du Val d'Osne sur le tronçon rue des Epinettes / Place Jean Jaurès : 60 000 €
- la mise en place de grilles d'arbres sur la rue du Maréchal de Lattre de Tassigny : 50 000 €
- le réaménagement du square des Tilleuls : 120 000 €
- la réalisation du socle et la restauration du buste d'Eugène Delacroix : 110 000 €
- la sécurisation du carrefour Verdun / Val d'Osne : 150 000 €
- la poursuite de la mise en place de lanternes à LED : 90 000 €
- le mobilier pour le service propreté et le service des fêtes et cérémonies : 115 000 € dont l'acquisition d'un Glutton pour aspirer les détritrus.

Des travaux de bâtiments pour 2,2 M€ :

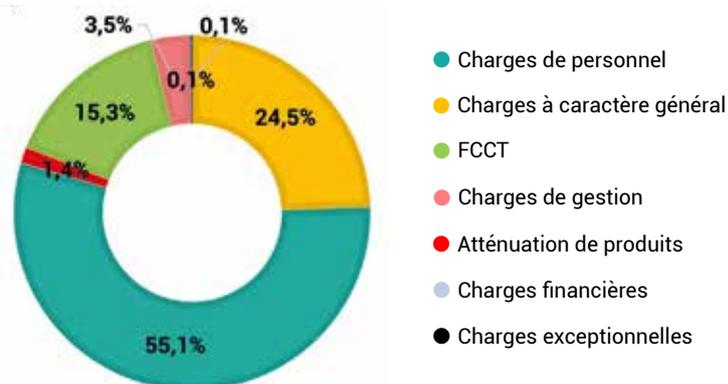
- travaux divers au sein des écoles et des crèches : 432 000 €
- travaux d'accessibilité dans le cadre de l'agenda accessibilité (ADAP) : 300 000 €.
- travaux à l'Hôtel de Ville : 170 000 € dont 90 000 € pour la réfection de la direction des solidarités.
- travaux au conservatoire Olivier Messiaen : 125 000 € ;
- travaux au chalet des bords de Marne : 106 000 € ;
- travaux de sécurité et de rénovation de logements à la résidence pour personnes âgées 46 000 € ;
- travaux de rénovation d'une partie du Théâtre du Val d'Osne 80 000 € ;

La section de fonctionnement s'équilibre à hauteur de 31 millions d'euros

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

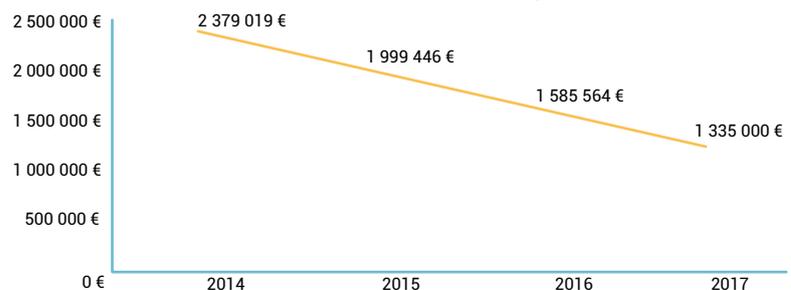


Le fonds de compensation des charges territoriales, kesako ?

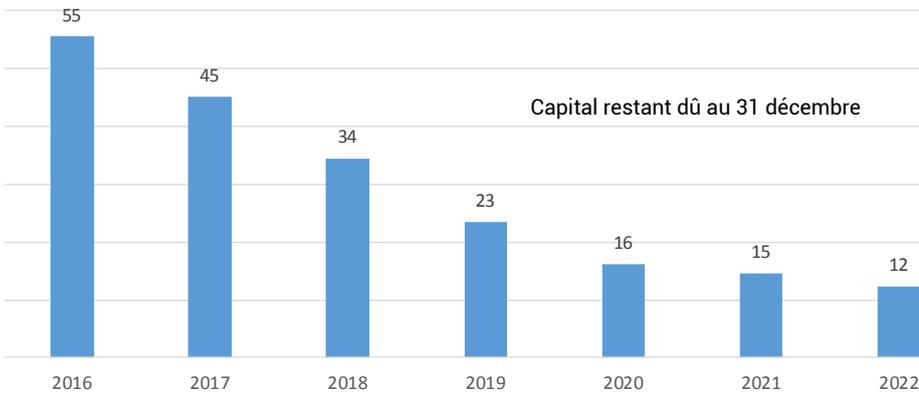
Composant près de 15% des dépenses de fonctionnement du budget, le fonds de compensation des charges territoriales ou FCCT, versé à l'Etablissement Public Territorial, est l'une des conséquences financières de la mise en place de la Métropole du Grand Paris. Il est composé en quasi totalité des recettes précédemment perçues par l'ex Communauté de Communes Charenton - Saint Maurice (taxe d'habitation et compensation de taxe professionnelle). Cette partie est totalement neutre pour le budget de la ville. Il est également composé d'une quote part des dépenses propres du Territoire correspondant à une ponction sur notre budget à hauteur de 1,50€ / habitant ce qui en fait la contribution la plus faible des territoires de la Métropole.

L'impact financier du désengagement de l'État sur le budget 2017

Évolution de la Dotation Globale de Fonctionnement 2014-2017 : les subventions de l'État divisées par 2



Le remboursement de la dette (en euros)



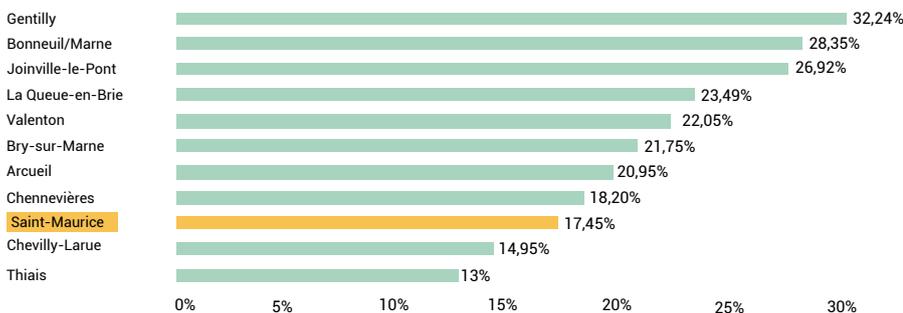
La dette de Saint-Maurice est très faible, 45 €/ habitant, pour une moyenne nationale de 970 € / habitant pour les villes de 10 000 à 20 000 habitants.

Pas d'augmentation d'impôts en 2017

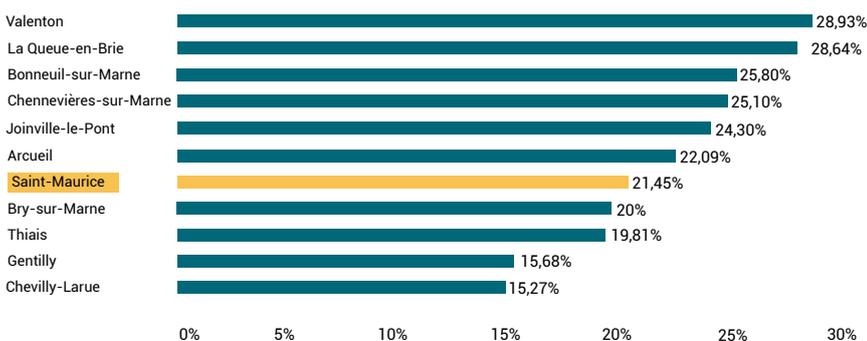
Malgré la poursuite des baisses des dotations de l'État, la Ville de Saint-Maurice n'augmentera pas ses impôts en 2017. Les taux d'imposition sont de 21,45% pour la taxe d'habitation et 17,45% pour la taxe foncière sur les propriétés bâties.

LES TAUX 2016

Taxe foncière sur le bâti des villes du département (10 000 à 20 000 habitants)



Taxe d'habitation des villes du département (10 000 à 20 000 habitants)



**UN BUDGET SOLIDE,
UNE FISCALITÉ
CONTENUE, DES
INVESTISSEMENTS
RAISONNÉS**



Les Mauritiens peuvent s'en réjouir, le budget de la Ville pour 2017 reflète une gestion rigoureuse et prudente des deniers publics. Les efforts réalisés ces dernières années dans la maîtrise des charges de personnel (+1,6% seulement) et de gestion ont porté leurs fruits, sans dégradation des services rendus à la population. Les recettes exceptionnelles dégagées par la gestion très active du patrimoine ont permis de dégager des marges de manœuvre permettant d'amortir la forte et constante baisse des dotations versées par l'État.

La Ville peut ainsi maintenir les taux d'imposition (taxe d'habitation et taxe foncière sur les propriétés bâties) au même niveau que l'an dernier. Nous nous sommes engagés à garder cet objectif jusqu'en 2020 au moins.

Autre motif de satisfaction : le niveau très bas de l'endettement communal avec 45€ par habitant, près de 22 fois moins que la moyenne des villes de 10 à 20 000 habitants.

Pour autant, nous ne comptons pas relâcher nos efforts de gestion et restons sélectifs dans le choix des investissements, en donnant la priorité aux travaux de sécurité, à la poursuite du programme d'accessibilité, à l'entretien de nos écoles et à la culture.

Igor SEMO,

Maire-adjoint en charge des finances,
du personnel et de l'audit municipal

Vendredi 19 mai c'est la 18^e édition de la Fête des Voisins !

Comme chaque année, la Ville de Saint-Maurice vous accompagne dans la préparation de la Fête des voisins qui aura lieu le vendredi 19 mai 2017.

Prenez l'initiative de l'organiser dans votre immeuble où chacun pourra apporter des boissons, un plat ou de quoi grignoter en toute convivialité. **La Ville fournira pour le jour J des affiches et des flyers pour informer amis et voisins, des ballons, des t-shirts, des gobelets...**

Comment faire ?

Contactez le service des Relations Publiques par téléphone au 01 45 18 80 95, sur manifestations@ville-saint-maurice.fr ou via le formulaire en ligne sur www.ville-saint-maurice.com pour réserver votre kit (jusqu'au vendredi 12 mai).

Le retrait des kits se fera les 15, 16 et 17 mai en matinée de 9h à 11h30.



Gala des élèves de l'école municipale des sports



Les 400 élèves de l'école des sports et leurs professeurs vous présenteront un très joli spectacle au Centre Municipal des Sports, dimanche **21 mai à 16h** intitulé « Voyage voyage ». La journée sera clôturée par un goûter offert par la municipalité pour les petits et grands.

Centre Municipal des Sports
9 avenue de la Villa Antony
Entrée libre

Séjours été 2017, en avant l'aventure !

L'été et ses vacances sont une période privilégiée pour découvrir des lieux inconnus et pratiquer de nouvelles activités. Comme chaque année, malgré des contraintes budgétaires de plus en plus lourdes, la Ville propose aux familles Mauritiennes des séjours pour les 6/12 ans, les 12/14 ans et les 15/17 ans.

Au programme :

Pour les 6 / 12 ans : Île d'Oléron, Xonrupt Longmer ou Chesseneuil

Pour les 12 / 14 ans : Arcachon ou Orbey

Pour les 15 / 17 ans : Circuit itinérant (Italie / Slovaquie / Croatie)

- Photocopie de l'attestation de la carte vitale
- Photocopie de la carte de mutuelle ou d'un décompte
- Certificat médical autorisant la pratique des activités sportives dominantes du séjour

Uniquement pour le séjour itinérant :

- Carte d'identité ou passeport
- Carte européenne d'assurance maladie
- Autorisation de sortie du territoire

> Inscriptions du 24 au 28 avril auprès de l'Accueil Famille 55 rue du Maréchal Leclerc – 1^{er} étage

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30.

Tél. : 01 45 18 80 47

Pièces à fournir

- Avis d'imposition 2016 sur les revenus 2015
- Pension alimentaire (fournir le jugement de divorce)
- Carnet de santé avec vaccins à jour
- Livret de famille

Ces quatre premiers documents ne sont toutefois pas nécessaires pour les enfants Mauritiens qui fréquentent actuellement une activité périscolaire (restauration scolaire, accueils du soir et accueils de loisirs.)

- 1 photo d'identité

À vos agendas !



Les 8^e Musicales de Saint-Maurice auront lieu du **16 au 18 juin 2017** en l'église communale.

Vendredi 16 juin 2017 à 20h30

François Dumont - piano

La fine fleur du clavier au service des plus grands

Samedi 17 juin 2017 à 20h30

Sophie Koch - mezzo-soprano

Michel Dalberto - piano

La fée du chant - Le poète du piano

Dimanche 18 juin 2017 à 18h

Quatuor Zaïde

La douleur, l'intensité de Schubert, la fougue et les contrastes d'un quatuor au féminin

Billetterie en ligne :

www.lepotcommun.fr/billet/mfn8mhy6

Le Conseil Municipal des Enfants vous présente ses actions



Le CME

Pour aider les enfants de l'orphelinat de Bangui nous allons vendre des gâteaux et récolter de la laine pour que des bénévoles tricotent des couvertures.

Transformation des anciennes cabines téléphoniques rouges en Give box : vous déposez un objet ou vous en prenez un.

Anaé et Céléna

La chef de la police municipale est venue répondre à nos questions. Que faire quand on est harcelé, abordé par un inconnu, agressé verbalement et beaucoup d'autres questions !

Louise et Laura

Imane, Julia, Sabrina et Maia

Création d'un court métrage sur le thème du harcèlement. Nous vous tiendrons au courant dès qu'il sera tourné.

Naëlle et Emma

Les 1^{ères} planches de la BD montrant Saint-Maurice dans les années 50 verront bientôt le jour. Elles s'appuient sur les souvenirs des anciens.

Léane et Genna

Une séance de cinéma au profit des enfants des Hôpitaux a été organisée avec les centres de loisirs et les écoles. De nombreux jouets et livres ont été collectés !

Nous allons organiser une vente de gâteaux lors de la prochaine brocante du Plateau pour récolter des fonds pour les orphelins du centre malgache d'Ankasina.

Adim et Mathias

À Roger Revet, nous trions ! La devise, aucun déchet ou presque ! À la fin du repas, nous trions notre plateau entre ce qui se recycle ou pas. Ce qui reste est pesé.

Réda et Rafaël

Nous allons organiser une course aux bords de Marne dans le but d'aider la recherche contre le cancer. Guettez la date dans le prochain journal !

Hugo et Alexis

Restauration des vitraux de l'Hôtel de Ville

Certains vitraux de l'Hôtel de Ville étaient endommagés. Une entreprise spécialisée vient de les restaurer. Focus.

Construite en 1868 pour les besoins de l'administration, la mairie attendra trente années pour connaître sa parure de vitraux. Lors de la construction des deux ailes de l'Hôtel de Ville, entre 1895 et 1898, la municipalité décide de commencer l'ornementation des lieux. Elle fait appel à des maîtres verriers parisiens : la maison Megnen-Cesbron pour la salle des mariages en 1898 puis à Georges Neret pour les vitraux situés dans les ailes en 1908, actuels bureaux du cabinet du maire. Certaines œuvres de ces artistes sont classées aux Monuments historiques ou bien exposées aux musées d'Orsay et des Arts décoratifs. À Saint-Maurice, ils s'inspirent de l'Art nouveau : panneaux de fleurs et feuillages à sommet cintré, fruits, mais également de médaillons aux figures antiques aux couleurs chatoyantes. La République est représentée par le monogramme RF dans un écusson rouge entouré d'une couronne de la Légion d'Honneur et dominée par le lion, symbole de force faisant référence au mythe d'Hercule. À l'image des représentations religieuses dans les édifices culturels, les bâtiments administratifs sont remplis d'icônes épousant la foi républicaine. La III^e République est un moment de forte construction de l'imagerie du système politique républicain, il s'agit d'identifier facilement, de plaire et de traduire les idéaux pour le citoyen.

Au mois de mars 2017, la municipalité a donc entamé un chantier de restauration de ses vitraux abimés par l'usure du temps. La première phase est assurée par la renommée Maison du Vitrail qui s'attèle au repiquage des parties cassées, à la restauration des plombs et des mastics. Dans un premier temps, une équipe de restaurateurs est venue déposer les parties endommagées. Un échafaudage a été nécessaire pour certaines pièces difficiles d'accès. Les morceaux, délicatement protégés, ont été apportés à l'atelier parisien afin d'être dessertis et restaurés. Certaines pièces de verres ont nécessité des travaux de peinture. Une fois les parties en verre refaites et les plombs remplacés, les vitraux ont retrouvé leur place au bout de quelques semaines. Une deuxième phase de restauration sera assurée par une entreprise de menuiserie afin de rénover les boiseries ce qui rendra aux vitraux de l'Hôtel de Ville toute leur splendeur.

Coût de la restauration : 8 000€



Vitrail endommagé



Consolidation avant dépose



Dessertissage total des plombs



Grisailles fines, à l'émail et au jaune d'argent

Saint-Maurice dispose de son plan local d'urbanisme (PLU)

Après une longue phase d'élaboration, une enquête publique pour recueillir l'avis des habitants puis une enquête complémentaire recommandée par le commissaire enquêteur et des remarques dont nous avons tenu compte, notre projet a été approuvé à l'unanimité par le Conseil de Territoire Paris Est Marne & Bois lors de sa séance du 20 mars dernier.

Le PLU est un véritable outil de pilotage de l'aménagement de notre territoire communal.

Il traduit la volonté politique de l'équipe municipale, qui en matière d'urbanisme a choisi de pérenniser le caractère « ville de province » de Saint-Maurice. Ceci se matérialise par la préservation des quartiers pavillonnaires, le maintien des immeubles collectifs de petite taille tout en permettant un renouvellement urbain de qualité indispensable au maintien de l'attractivité de la commune et à la valorisation de ses atouts.

Cette volonté politique est résumée au travers de 3 grands principes qui devront guider les choix architecturaux de l'habitat de demain, à savoir :

- Une identité préservée : notre projet communal a pour but d'affirmer l'identité « entre bois et rivière » de notre ville, notamment en visant à protéger la trame verte et bleue,
- Une ville pour tous ; notre objectif est la promotion d'un urbanisme à visage humain, s'insérant dans l'existant, avec une offre en logements, services et équipements qui répondent aux attentes et besoins des habitants
- Un renouvellement maîtrisé et durable : nous souhaitons favoriser des mutations « en dentelle » pour maintenir l'identité des quartiers et éviter une densification urbaine systématique, limiter la consommation de l'espace, tout comme favoriser l'utilisation de matériaux HQE, écologiquement vertueux.

C'est avec ces exigences fortes que l'équipe municipale pourra permettre un développement harmonieux de notre ville et assurer à chacun les conditions d'un « vivre ensemble » de qualité.

Le PLU constituera désormais le document de référence sur lequel s'appuyer.



Benoît WOSSMER

Maire adjoint chargé des bâtiments, du développement durable et de l'urbanisme

Liste Union pour Saint-Maurice

Contact@unionpoursaintmaurice.fr

Rendre compte et échanger

J'ai déclaré dans la tribune du mois de mars que je souhaitais être constructif dans l'exercice de mon mandat. Pour satisfaire cet objectif deux conditions sont requises: rendre compte et échanger. D'une part je suis disponible sur le marché de Saint-Maurice tous les dimanches pour vous rencontrer et débattre. Mais j'ai souhaité investir les réseaux sociaux et j'ai créé un Blog: saintmauriceresolumentagauche.wordpress.com, avec comme première fonction : rendre compte de mes positions; propositions, et de mes votes, mais aussi d'échanger avec vous sur des projets.

Les réseaux sociaux ne sont pas une fin en soi, mais ils peuvent déboucher sur une réunion pour aller plus loin. J'en ai fait le pari, et souhaitais le partager avec vous.



Claude NICOLAS,

Conseiller municipal

Liste Rassemblement à gauche solidaire

écologique et citoyenne

cgg.nicolas@wanadoo.fr

Urgences médicales



Urgences médicales le soir, le week-end et les jours fériés, ayez le réflexe

SAMI : appelez le 15.

Horaires : du lundi au vendredi de 20h à 24h, le samedi de 14h à 24h et le dimanche et les jours fériés de 8h à 24h.
14 rue du Val d'Osne - Saint-Maurice

Pharmacies



Dimanche 16 avril

• Pharmacie de Gravelle
118 rue de Paris à Charenton
Tél.: 01 43 68 18 32

Lundi 17 avril

• Pharmacie Mondot
2 rue du Général Leclerc à Charenton
Tél.: 01 43 68 03 97

Dimanche 23 avril

• Grande pharmacie de Saint-Maurice
7 rue du Maréchal Leclerc à Saint-Maurice
Tél.: 01 43 96 44 93

Dimanche 30 avril

• Pharmacie du marché
68 bis rue de Paris à Charenton
Tél.: 01 43 68 00 38

Lundi 1^{er} mai

• Pharmacie des Canadiens
Résidence Panoramis 4 rue des Réservoirs à Saint-Maurice
Tél.: 01 42 83 24 42

Dimanche 7 mai

• Pharmacie Bercy II
8 - 10 place de l'Europe à Charenton
Tél.: 01 45 18 40 50

Lundi 8 mai

• Pharmacie du Plateau
52 rue Gabrielle à Charenton
Tél.: 01 43 68 06 61

Permanences au marché du Maire et de ses adjoints



Tous les dimanches matin de 10h30 à 12h (sauf vacances scolaires)
Salle des Épinettes - 30 bis avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny

Permanence de votre Député



Votre député tiendra sa permanence en mairie de Saint-Maurice,
le jeudi 20 avril à partir de 18h.

État civil



Naissances :

Hadia NASER – Paul PLANCHARD
CHAKELIAN – Lia EDRY

Décès :

Robert CARON – Raymonde QUESNEL
née LE RALLE

SAINT-MAURICE INFO ET VOUS

Vous ne recevez pas le Saint-Maurice Info dans votre boîte aux lettres ?

Contactez le service communication :
communication@ville-saint-maurice.fr

Inscription au système d'alerte par SMS



La Ville a mis en place un système gratuit d'alerte SMS destiné à vous informer directement sur votre téléphone portable en cas d'événement majeur. Des messages vous seront envoyés, en temps réel, de manière tout à fait exceptionnelle, en cas d'urgence météorologique, d'événements exceptionnels ou de situations rendant nécessaire le déclenchement du Plan Communal de Sauvegarde.
Inscription : www.ville-saint-maurice.com/204/alerte-sms.htm

VENDREDI 21/04

20H30 • OUVRONS LES

GUILLEMETS

LES INDIENS DANS LE WESTERN

Ciné-Conférence avec Alain Garel, conférencier et historien du cinéma, qui nous entraîne à la découverte des indiens dans l'univers fascinant des westerns. Dans le cadre de la thématique « indiens », retrouvez l'exposition « Sous le soleil des indiens » du 18 au 29 avril.

→ Médiathèque Delacroix

29 rue du Maréchal Leclerc

Tél.: 01 45 18 81 71 - Entrée libre



DIMANCHE 23/04

17H • CONCERT

TOUS EN CHOEUR

Chœur du Conservatoire de Saint-Maurice, chœur Francis Poulenc de Tours et chœur Gymel, sous la direction de Pierre-Louis Godeberge. Avec Natalia Moralès au piano. Fauré, Poulenc, Hindemith, Prokofiev...

→ Église des Saints-Anges Gardiens

1 allée Jean Biguet

Tél.: 01 45 18 81 59 - Entrée libre



SAMEDI 29/04

17H • PROJECTION

LE DERNIER DES MOHICANS

Film de Michaël Mann avec Daniel Day Lewis. Un grand film d'aventure romanesque.

→ Médiathèque Delacroix

29 rue du Maréchal Leclerc

Tél.: 01 45 18 81 71 - Entrée libre



MERCREDI 17/05

15H • MUSIQUE

LES LIVRES ONT DES OREILLES

Les élèves du Conservatoire s'invitent parmi les livres et vous proposent une surprise musicale.

→ Médiathèque Delacroix

29 rue du Maréchal Leclerc

Tél.: 01 45 18 81 59 - Entrée libre



AGENDA

AVRIL / MAI

DIMANCHE
30 AVRIL

11H30

**JOURNÉE NATIONALE
DU SOUVENIR DE LA
DÉPORTATION**

MONUMENT AUX MORTS
DE SAINT-MAURICE,
PLACE CHARLES DE GAULLE

LUNDI
8 MAI

11H30

**72^e ANNIVERSAIRE
DE LA VICTOIRE
DU 8 MAI 1945**

MONUMENT AUX MORTS DE
CHARENTON, PLACE DE L'ÉGLISE

VENDREDI
19 MAI

À PARTIR DE 18H30

FÊTE DES VOISINS
VILLE DE SAINT-MAURICE

DIMANCHE
21 MAI

16H

FÊTE DES SPORTS
CENTRE MUNICIPAL DES SPORTS